

INFORMATION SUR LE RAEP - Ville de CASTRES

Édité le 31 Août 2007



	DESIGNATION	QUANTITE	EVOLUTION	RAEP
Taxon dominant :	Urticacées/Pariétaire	90	-	0
Taxons secondaires :	Mercuriales	32	-	0
	Plantain	27	-	0
	Graminées	24	-	1
	TOTAUX POLLENS	232	-	1

INDICE ALLERGIQUE
(Evaluation du risque allergique)

1

5 : Très élevé 4 : Elevé 3 : Moyen 2 : Faible 1 : Très faible 0 : Nul

Commentaire: Le risque allergique passe au niveau très faible : seuls les pollens de graminées pourront éventuellement gêner les allergiques.